



# Défense européenne

**La lettre d'EuroDéfense-France**

BP 44 – 00445 ARMEES - Tel/Fax 01 44 42 42 15  
[france@wanadoo.fr](mailto:france@wanadoo.fr)

**N°26 – Juin 2009**

E-mail : [eurodefense-](mailto:eurodefense-)

Directeur de la publication : Jean Rannou - Rédacteur en chef : Françoise Lépine

## **L'ASSEMBLEE GENERALE 2009 D'EURODEFENSE-FRANCE UNE FORCE DE PROPOSITION**

La France a repris sa place au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Il s'agit maintenant de voir comment EuroDéfense peut en tirer parti pour promouvoir la PESD.

Il est vrai que nous pourrions désormais parler de l'Europe et de la Défense européenne sans être immédiatement soupçonnés de vouloir combattre l'OTAN et les Etats-Unis. Notre marge de manœuvre devrait donc être plus large mais les questions qui se posaient hier ne sont pas résolues pour autant. Il faut en effet tenir compte de la réalité des rapports de force : l'Alliance atlantique et son bras armé, l'OTAN, vont continuer d'assurer la défense commune et, naturellement, chercher à cantonner l'Union européenne dans les actions de maintien de la paix.

Ce cadre étant fixé, je retiens de nos discussions en Assemblée générale, le 26 mars, qu'EuroDéfense doit renforcer la double action qu'elle a conduite jusqu'à présent. D'un côté, continuer à mettre en avant toutes les idées concrètes et les bonnes pratiques qui peuvent donner, dès maintenant, plus de poids à l'Europe. De l'autre, garder à l'esprit les objectifs de long terme que sont l'Europe politique et la Défense européenne.

EuroDéfense a déjà beaucoup fait. S'agissant des actions récentes, je citerai nos propositions concernant la préparation du traité de Lisbonne, les mesures de sécurité et de défense à mettre en œuvre dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, la mise en place d'une chaîne de planification et de commandement au sein de l'UE ou encore les propositions très riches et argumentées qui viennent d'être élaborées par la Commission Industrie sur la Coopération structurée permanente.

Dans ce domaine du court terme, il convient de poursuivre nos actions avec le même enthousiasme et la même créativité. Dans cette optique, notre AG a décidé de créer une nouvelle commission chargée des questions de désarmement et de prolifération afin qu'EuroDéfense puisse apporter sa contribution aux débats lors de la préparation des prochaines négociations sur ces questions.

Pour le long terme, le champ de nos actions est largement ouvert. Mais le plus important reste de faire prendre conscience à nos concitoyens et à nos partenaires que l'Europe ne pourra survivre dans la durée sans une Défense commune. Dans cette perspective, notre AG estime qu'il faut chercher à faire en sorte que les Européens parlent d'une seule voix, celle de l'UE, et non en leur nom propre, en particulier au sein de l'OTAN, où cette action accompagnerait utilement pour l'Europe le fait d'occuper certains postes de commandement.

Il faut aussi convaincre nos partenaires que sans l'implication et l'effort financier de chacun, il n'y aura pas de Défense européenne. Rien ne se fera sans cette prise de conscience. Les études annuelles de notre Commission relations internationales sur les efforts de défense sont à cet égard essentielles.

Nous devons également développer nos réflexions et enrichir nos connaissances afin d'être en mesure d'améliorer nos propositions. Les travaux de la Commission de Politique générale de même que les rencontres et séminaires que nous organisons ou auxquels nous participons au titre d'EuroDéfense ont tous cette vocation. Je vous demande de vous y impliquer autant que vous le pourrez.

Toujours dans le même ordre d'idées, l'AG a décidé d'élargir nos travaux sur le long terme en créant deux commissions supplémentaires

- La première sur la sécurité énergétique car il s'agit d'une préoccupation croissante pour l'Europe et le monde. Les réponses à ce problème ne pourront être que concertées et communes. Ce sujet soulève un certain nombre de questions qu'il s'agisse de la politique extérieure de l'Europe, de la sécurité des transports ou encore du développement de l'énergie nucléaire et des risques de prolifération qui lui sont associés.
- La seconde sur les retombées économiques et industrielles des investissements dans la haute technologie. Ces investissements représentent un enjeu essentiel pour la survie de toute l'Europe économique et donc, à terme, pour l'emploi. Il s'agit d'accélérer la prise de conscience de cette réalité auprès des autorités des pays européens. Les industries de défense jouant un rôle clé dans ce domaine, cette démarche servira en outre directement la promotion de l'Europe de la Défense.

Je fais donc appel à toutes les bonnes volontés pour venir enrichir nos réflexions et participer à nos travaux. Je compte aussi sur nos membres de province - Toulouse et Bordeaux pour commencer- qui souhaitent apporter leur contribution à nos commissions.

C'est bien en pensant à l'avenir que nous devons également développer le rôle des jeunes au sein d'EuroDéfense. Il ne fait pas de doute que les sujets que je viens d'évoquer les intéresseront, notamment dans le cadre de la préparation des Rencontres internationales de 2010.

Enfin, tous ces efforts n'auront de sens que si nous savons communiquer et convaincre. Nous avons maintenant un site Internet qui permet de diffuser largement nos idées. Merci à tous d'y contribuer.

**Jean Rannou**

## ***La marche en avant de la C.S.P....***

La « **Coopération Structurée Permanente** » - la **C.S.P.** pour les initiés et c'est bien le cas des membres d'EuroDéfense - tel est une nouvelle fois l'objet d'une rubrique dans notre bulletin d'information.

Pourquoi tant d'acharnement ? La raison en est tout simplement que ce concept de C.S.P. nous a semblé dès sa première formulation dans le Traité Constitutionnel un processus particulièrement adapté pour faire progresser la Politique Européenne de Sécurité et de Défense et pour la faire évoluer vers une véritable Défense Commune. C'est bien l'objectif du réseau des EuroDéfense et c'est pourquoi EuroDéfense-France s'est penché dès 2004 sur une analyse approfondie de ce concept de coopération que l'on retrouve sans changement dans le Traité de Lisbonne.

Il s'agit en fait de comprendre que se cache, sous ces trois mots à l'accent bien maladroitement technocratique, la possibilité pour les pays de l'Union Européenne qui le veulent et qui le peuvent d'aller plus vite et plus loin vers une intégration plus poussée de leur défense et de leur outil industriel de défense. Cela veut dire notamment que ceux qui seraient moins allants n'entraveraient pas la marche en avant vers la défense commune en dépit de leurs réticences ou de leurs incapacités. Bien au contraire l'effet d'entraînement qui découlera nécessairement de la mise en œuvre du processus incitera ces derniers à rejoindre le groupe des pays les plus motivés. Cela créera évidemment dans les faits, tout au moins au démarrage de la mise en œuvre de la CSP, une Europe à deux vitesses de même que la Zone Euro l'a fait dans le domaine monétaire. Le président Giscard d'Estaing lui-même fait cette comparaison et voit dans la C.S.P. un gage d'attraction vers une défense commune pour l'avenir.

EuroDéfense-France avait dès 2005 réalisé une première analyse du processus C.S.P. et avait notamment défini une approche possible des critères d'accès à cette structure de coopération permanente. Les conclusions de cette étude avaient été publiées dans la *Revue de Défense Nationale* du mois de mai 2005 et avaient conduit ensuite un groupe de travail des EuroDéfense, le GTE 9 sous présidence d'EuroDéfense-Deutschland, à mieux cerner l'étendue du concept. Il faut en effet ne pas confondre la C.S.P. avec les Coopérations Renforcées, également prévues au Traité de Lisbonne, mais dont la portée reste limitée à des actions ponctuelles de coopération dans un domaine précis.

La C.S.P., c'est toute autre chose : Il s'agit de mettre sur pied une **structure permanente**, autrement dit un organisme qui pourrait, toutes proportions gardées, être au Traité de l'Union européenne ce que l'OTAN est au Traité de Washington : l'organisation politico-militaire de la PESD.

Poursuivant son travail de réflexion sur ce sujet fondamental pour l'avenir de l'Europe de la Défense, EuroDéfense-France a proposé à ses homologues européens lors des RIEs 2009 à Luxembourg un document intitulé « *Réflexions sur la mise en œuvre de la Coopération Structurée Permanente* ». Ce document qui précise clairement les objectifs et les principes d'une mise en application du concept de C.S.P. a reçu l'assentiment général. Il a été envoyé officiellement par le Président des EuroDéfense aux autorités de l'Union européenne et a fait par ailleurs l'objet d'une diffusion aux autorités nationales.

Fort de l'intérêt suscité par ce document et soucieux de voir le processus C.S.P. démarrer au plus vite dès lors que le Traité de Lisbonne serait ratifié, voire dès qu'une décision serait prise en ce sens au niveau de l'Union européenne, EuroDéfense-France a récemment rédigé un projet d'« Accord pour la mise en œuvre de la Coopération Structurée Permanente » et se propose, sauf objection des autres EuroDéfense, de le soumettre en tant que document de travail aux autorités responsables de la préparation de la Présidence Suédoise .

En effet le second semestre 2009 sera, selon toute vraisemblance, décisif pour la ratification du Traité de Lisbonne et il serait très regrettable que son article 27 qui officialise la CSP reste lettre morte pendant de longs mois par défaut de préparation dans les modalités de son application.

C'est en ce sens qu'EuroDéfense-France poursuit inlassablement son travail sur un thème qui est particulièrement porteur d'avancées pour la PESD et s'efforce d'obtenir l'adhésion de tous les EuroDéfense pour le porter aux plus hauts échelons de décision au niveau européen.

**Général (cr) Jacques Favin Lévêque**  
Membre du Bureau d'EuroDéfense-France

**EuroDéfense-France Délégation générale :**  
Commissaire colonel Claude Théret et Marie Laure Damas

BP 44 00445 ARMEES

Tél 01 44 42 42 15

e-mail : [eurodefense-france@wanadoo.fr](mailto:eurodefense-france@wanadoo.fr)

## **Les relations UE-Russie**

Il y a quelque temps, Isabelle Facon, maître de recherche à la FRS, nous a fait part au cours d'un petit déjeuner organisé par EuroDéfense-France de sa vision des relations entre l'Union Européenne et la Fédération de Russie. La teneur de son intervention, remarquable de clarté et forte de sa profonde connaissance du sujet, a fait l'objet d'un fascicule qui a été diffusé récemment à tous les membres de notre association.

L'objet de ce court article est de souligner l'importance de la partie qui devrait se jouer dans les mois à venir entre une Russie en quête d'un positionnement géopolitique reposant sur ses ressources en énergie fossile et sur la richesse de son sous-sol et une Europe à la recherche d'un partenariat de voisinage à ses confins orientaux.

Le conflit russo-géorgien de l'été 2008 avait mis en évidence un clivage marqué entre une Europe occidentale soucieuse de conserver son emprise technologique et ses positions commerciales sur le marché russe et une Europe centrale, orientale et balte préoccupée des ambitions territoriales d'un voisin encombrant et poussant l'entrée de l'Ukraine et de la Géorgie dans l'OTAN. De son côté la Russie en proie au rêve de retrouver sur la scène internationale la puissance perdue de l'URSS est inquiète, en apparence si ce n'est en réalité, du suivisme européen dans les positions prises par les Etats-Unis à son égard.

Le Conseil Européen exceptionnel réuni par le président Sarkozy le 1<sup>er</sup> septembre 2008 avait clairement montré à la Russie les limites de l'acceptable aux yeux de l'Union européenne, tout en laissant la possibilité de reprendre les pourparlers suspendus à propos d'un partenariat stratégique UE-Russie. Le sommet UE-Russie du mois de novembre 2008 a du reste permis d'envisager la reprise d'un dialogue qui pourrait déboucher à terme sur un accord, équilibré, gagnant-gagnant, dans un climat apaisé. Il est vrai que le différend gazier russo-ukrainien récent a quelque peu troublé le climat à nouveau, sans toutefois en remettre en cause le principe. En fait la Russie a besoin de l'Europe tout autant que l'Europe a besoin de la Russie et tout porte à croire que la voix de la raison prendra le dessus sur celle des résurgences nationalistes et des procès d'intention mutuels.

EuroDéfense-France ne peut que le souhaiter et c'est dans cette perspective que son Bureau préconise un suivi de l'évolution des relations entre les deux puissances qui se partagent le continent. Compte tenu de la complexité et de l'ampleur du sujet, il semble difficile de constituer un véritable groupe de travail sur un tel sujet. En revanche EuroDéfense-France se doit de suivre l'évolution d'un dossier d'autant plus important pour l'équilibre stratégique sur notre continent que la crise mondiale pourrait en changer fondamentalement les données dans l'avenir.

**Général (cr) Jacques Favin Lévêque**

## **Bilan des Activités et manifestations**

Ce sont les activités destinées à l'ensemble des membres de l'association, et qui ne sont liées ni à un groupe de travail européen, ni à une commission particulière. Tous les membres ont donc été invités aux réunions suivantes :

- le 6 octobre 2008 au Palais d'Iéna, en partenariat avec l'Assemblée européenne de Sécurité et de Défense grâce à nos amis Colin CAMERON et Gilles COMBARIEU, colloque sur "La coopération structurée permanente", avec des intervenants britannique, belges, portugais, espagnol et français.

- le 20 novembre, conférence débat à l'Ecole Militaire, par notre ami Jean-Paul PERRUCHÉ et MM. les ambassadeurs GAZZO et d'ABOVILLE sur "L'évolution du rôle de l'OTAN et de l'UE dans la défense et la sécurité européennes".

- le 21 novembre, déjeuner débat au cercle autour du Général BENTEGEAT, président du comité militaire de l'UE, sur sa vision de l'actualité de la PESD.

- le 18 décembre, petit-déjeuner débat à l'Ecole Militaire avec Mme Isabelle FACON, maître de recherches à la FRS sur les relations UE-Russie.

Chaque membre a reçu une plaquette compte-rendu pour chacune de ces réunions, sauf le déjeuner débat.

Pour 2009, nous poursuivons sur deux grands domaines :

- les relations UE-OTAN, pour la double raison qu'il s'agit de la plus claire actualité avec la récente décision française, et que c'est un sujet de discussions récurrentes avec tous nos amis européens !

- les divers impacts de la crise économique mondiale à la fois sur les politiques (et budgets...) de défense et sur les problématiques de l'avancement de la construction européenne.

En terminant, je fais un **appel à tous** : nous ne recevons jamais de message de tel ou tel membre nous disant : "je connais bien tel sujet important, qui pourrait intéresser nos camarades ; je veux bien le traiter moi-même, ou je connais telle personnalité qui le ferait parfaitement ; débrouillez-vous pour organiser quelque chose !". Nous le ferions avec plaisir !

**François Bresson**

## **Accord de partenariat EURODEFENSE ET UNION-IHEDN**

Dans le cadre du partenariat signé entre EuroDéfense-France et l'Union-IHEDN et sous l'impulsion du Général (cr) Jean-Paul Perruche, se sont développées en province plusieurs actions d'information sur la PESD menées par des membres du Bureau d'EuroDéfense-France.

C'est ainsi que le Général (cr) Jacques Favin Lévêque est intervenu à Lille, à Amiens, à Versailles et à Bordeaux auprès du public des membres des Associations Régionales de l'IH, souvent élargi au monde universitaire. Il a notamment participé à une journée de formation des enseignants organisée le 6 mai par l'AA-IHEDN-RN et a eu ainsi l'occasion d'apporter à ces derniers un éclairage sur la réalité présente de la PESD et sur les perspectives qu'offrirait la ratification du Traité de Lisbonne, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre de la Coopération Structurée Permanente.

Une extension de ce type d'actions peut être envisagée et fait l'objet de réflexions dans le cadre du partenariat EuroDéfense-France – Union-IHEDN

**Premier Conseil 2009 des Présidents EURODEFENSE**

Les 22 et 23 mai, EuroDéfense-Austria a reçu les Présidents EURODEFENSE à Baden, près de Vienne, pour le « Conseil de Printemps ». Toutes les associations du réseau étaient représentées à l'exception d'EuroDéfense-Belgium dont le président a été retenu par un deuil familial.

Accueillis très chaleureusement par l'Ambassadeur Erich Hochleitner dans le cadre calme et confortable de l'hôtel Schloss Weikersdorf, les présidents ont consacré les trois demi-journées de ce Conseil à des séances de travail denses, et animées de discussions franches et très productives.

Outre la confirmation de la planification des activités approuvée par le Conseil à Luxembourg en septembre 2008 (*voir ci-dessous*), l'ordre du jour a permis d'aborder les questions d'organisation du réseau et des travaux en cours et à venir.

Les Présidents ont marqué leur volonté d'approfondir les relations avec les services du Haut Représentant de l'Union européenne pour la PESC, actuellement Javier Solana. Ils ont également pris acte du développement, lent mais continu, du site internet EURODEFENSE ; celui-ci présente maintenant, outre les informations sur le réseau, des liens d'accès aux sites des associations nationales EuroDéfense qui en ont développé un : Deutschland, España, France, Portugal, United-Kingdom. L'achat des noms de domaine « EuroDéfense » et le dépôt de la marque communautaire « EURODEFENSE » auprès de l'OAMI à Alicante garantissent maintenant l'avenir des sites.

S'agissant des travaux en cours, il a été décidé que les GTE 11 –*Sécurité et stabilité du Bassin méditerranéen*- et 13 –*Changement climatique et sécurité internationale*- présenteraient un rapport d'étape aux prochaines Rencontres Internationales, à Londres. En revanche, sur proposition d'ED-Deutschland, responsable du GTE 12 –*ONGs et PESD*-, les travaux de ce groupe ont été arrêtés. Par voie de conséquence, la proposition d'ED-España de conduire une nouvelle étude de capacités sur la base du document OTAN « *Multiple futures project* » a été approuvée ; ED-España en précisera les contours exacts et elle sera officiellement lancée en septembre à Londres.

Par ailleurs, l'avenir de la PESD a fait l'objet d'une discussion approfondie sous les deux angles des relations UE-OTAN et du développement de la Coopération Structurée Permanente. Après le document approuvé à Luxembourg, la CSP avait fait l'objet d'un nouveau document rédigé et mis en circulation par ED-France dès le mois d'avril ; les échanges ont permis d'enrichir ce document dont la version définitive, finalisée par ED-France, sera adressée aux autorités européennes par le Secrétariat général EURODEFENSE, et à leurs autorités nationales par chacune des associations du réseau.

Dans la perspective de la prochaine réunion du Conseil à Londres, le Président d'ED-United Kingdom a présenté les grandes lignes du programme des XV<sup>e</sup> RIE qui se dérouleront du 9 au 12 septembre, en même temps que la « DSEI », équivalent britannique d'EuroSatory. En dépit des difficultés de financement liées au contexte économique actuel, ED-UK espère régler les questions d'organisation, interprétariat en particulier, et pouvoir maintenir la totalité des cinq sessions prévues sur le thème général « *Away from the age of certainty* ».

En marge de leurs séances de travail, les Présidents, et les conjoints présents, ont été reçus à l'Académie militaire de Wiener Neustadt par le Général Entacher, Chef d'état-major de l'armée autrichienne. Cette manifestation conviviale, comme les quelques occasions de rencontre « hors-réunions », a permis de confirmer la qualité des relations au sein du réseau et de poursuivre le développement des liens d'amitié personnelle entre Européens, gage de la pérennité des actions d'EURODEFENSE au-delà des inéluctables difficultés de la construction européenne.

**Jean Guinard**  
**Secrétaire Général d'EURODEFENSE**

**Calendrier des Rencontres 2009-2012****Conseil des Présidents :**

- 2010, EuroDéfense-Deutschland,
- 2011, EuroDéfense-Magyarország (?), [ou España (?), France (?), Grèce (?)]
- 2012, EuroDéfense-Romania.

**Rencontres Internationales EURODEFENSE :**

- 2009, EuroDéfense-United Kingdom (Londres – 10, 11 et 12 septembre),
- 2010, EuroDéfense-Austria,
- 2011, EuroDéfense-Belgique,
- 2012, EuroDéfense-España.

**Rencontres EURODEFENSE des Jeunes Européens :**

- 2010, EuroDéfense-France,
- 2012, EuroDéfense-España